

Entretien avec **Les conseillers de Pouxoux le choix**
Sujet **Station d'épuration et prix de l'eau**
Date **29 juin 2011**

BONNE NOUVELLE POUR LA STATION D'ÉPURATION – MOINS BONNE POUR L'EAU

Station d'épuration : un nouveau projet a vu le jour

Au cours d'une réunion qui s'est tenue mi juin, la communauté de commune a présenté aux propriétaires de terrains situés entre la rue de la Moselle et la voie ferrée, au lieudit Baudouotte à Pouxoux un nouveau projet de station d'épuration des eaux usées.

Son objectif est d'implanter à cet endroit, où se déversent actuellement les effluents de la commune, une station mixte de traitement.

Le projet, dont il était question dans notre entretien du mois de février, consistant à conduire à Arches les effluents de Pouxoux dans une station commune à Arches Archettes et Pouxoux serait donc abandonné.

Le nouveau projet proposé, ne prenant en compte que les habitants de Pouxoux, serait une combinaison de deux systèmes complémentaire d'élimination des effluent polluants :

- Une première opération consisterait à éliminer les boues et éléments solides par un système de dégrillage et tamis rotatifs. Ces boues compactées et séchées seraient ensuite évacuées vers une usine de traitement. Elles pourraient être incinérées.
- Les eaux résiduelles ainsi épurées seraient ensuite décantées sur filtres plantés de roseaux puis évacuées à la Moselle.

Nettement moins coûteuse que la précédente, puisqu'elle évite d'avoir à transporter les eaux usées jusqu'à Arches, coût estimé à 1 million d'Euros, cette nouvelle approche permettrait de ramener à un coût plus raisonnable les augmentations des factures d'assainissement prévues dans les années futures.

Notre souhait (cf. article PPC du 17 février 2011 : une histoire de rendez-vous manqués) de voir étudiées d'autres solutions que celle prévue initialement pourrait être ainsi exaucé et démontrer qu'il est toujours possible de faire autrement pourvu que l'on en ait la volonté.

Eau potable : + 5% sur le prix du m3, + 66 % sur l'abonnement

Le conseil municipal à la majorité, vient de décider de passer le prix du m3 d'eau potable de 0.80 à 0.84 € et l'abonnement au réseau de 6 à 10 €uros à compter du 1^{er} juillet 2011.

Ces hausses représenteront, pour un abonné consommant 100 m3 d'eau une augmentation de 9% de sa dépense annuelle.

Selon le rapporteur de la commission, ces augmentations sont rendues nécessaires par les modifications apportées au règlement de l'eau, coût estimé à 20 000€.

Pour les élus de la liste Pouxoux le Choix, le chiffre de 20 000 € ne repose sur aucun calcul avéré. Si le nouveau règlement de l'eau entraîne une hausse des dépenses communales, celle-ci ne sera que progressive et absorbée dans les prochaines années par les excédents de fonctionnement du service de l'eau qui sont depuis plusieurs années supérieurs à 20 000€ par an.

Par ailleurs, la commune n'a plus, en ce domaine, aucun emprunt en cours. Les dépenses d'investissement des années futures non encore couvertes par des recettes (essentiellement les réfections des réservoirs de l'Épine et Rein Bru, dont la réalisation ne pourra se faire que lorsque qu'une décision concernant le remplacement de la neutralité aura été prise), pourraient être financées par des emprunts. Le remboursement des échéances seraient couvertes par la trésorerie générée actuellement par le niveau annuel des amortissements d'un montant de 32 000 €uros.

Pourquoi alors imposer de telles hausses, aux habitants de notre localité, dans une période où les budgets des ménages sont de plus en plus serrés ?

C'est sur ces arguments que les 7 élus de la liste Pouxoux le choix ont voté à l'unanimité contre ces modifications du prix de l'eau et de l'abonnement au réseau qu'ils estiment exagérées et injustifiées, suivis en cela par un membre de la majorité du conseil.